



24.06.2024

## Réunion du Coin du Balai

*Olivier Deleuze, bourgmestre*

Mot d'accueil et présentation des membres du Collège et des conseillers communaux.  
Présentation du déroulement de la soirée : une demi-heure de présentation par les membres du Collège, suivie d'une heure de questions-réponses.

En amont à cette réunion, nous avons reçu de nombreuses questions écrites concernant le bus (et tram) 95, Mix et Fox, les trottoirs, l'église Saint-Hubert ... Nous y répondrons aussi par écrit.

Le championnat d'Europe de football a commencé vendredi 14 juin. Les matches belges seront retransmis sur grand écran, place Andrée Payfa-Fosséprez. Cela engendre des nuisances mais également des moments de joie. Les trois premiers, ceux de pools, sont retransmis (le prochain est le 27 juin contre l'Ukraine), et si la Belgique poursuit, nous vous fixons également rendez-vous pour la suite. L'accès au périmètre est totalement gratuit mais les places sont limitées (à 3.500) pour des raisons de sécurité. Pour vous assurer une place, une réservation est possible en achetant pour 6€ de tickets boissons. Plus d'info sur : [www.watermael-boitsfort.be](http://www.watermael-boitsfort.be).



### Les membres du Collège *De leden van het College*

 <p><b>Olivier Deleuze</b> Bourgmestre État civil, Personnel, SIPPT, Prévention, SEMJA, Tutelle CPAS, Diversité &amp; Égalité des chances, Droits des femmes <i>Regist sans rendez-vous le mercredi de 16h à 18h.</i></p> <p><i>Burgemeester Burgelijke Stand, Personeel, IDPBW, Preventie, Toezicht op het OCMW, Diversiteit en Gelijke kansen, Vrouwenrechten Ontvangt zonder afspraak op woensdag tussen 16h en 18h.</i></p>	 <p><b>Jean-François de Le Hoye</b> Finances, Cultes, Sports et Santé, Juridique et Population <i>Financiën, Sport en Gezondheid, Juridische zaken, Bevolking en Erediensten.</i></p>	 <p><b>Daniel Soumillon</b> Culture et Patrimoine <i>Cultuur en Patrimonium</i></p>
 <p><b>Hang Nguyen</b> Enseignement, Petite enfance, Vie sociale et seniors, Vie économique et Jumelages <i>Onderwijs, Kinderopvang, Sociaal Leven en Senioren, Economisch Leven, Europese Relaties</i></p>	 <p><b>Cathy Clerbaux</b> Information - Participation, Énergie, Espaces verts et Propreté publique <i>Informatie - Participatie, Energie, Groene ruimten en Openbare netheid</i></p>	 <p><b>Samantha Crunelle</b> Transition, Environnement, Hygiène, Jeunesse, Solidarité internationale, Bien-être animal <i>Transitie, Leefmilieu, Hygiëne, Jeugd, Internationale solidariteit, Dierenwelzijn</i></p>
 <p><b>Benoît Thielemans</b> Logement, Bâtiments publics et Informatique <i>Huisvesting, Openbare gebouwen, en Informatica</i></p>	 <p><b>Marie-Noëlle Stassart</b> Urbanisme, Aménagement du territoire, Voiries et Mobilité <i>Stedenbouw, Ruimtelijke ordening, Wegen en Mobiliteit</i></p>	 <p><b>David Leisterh</b> Président du CPAS <i>Voorzitter van het OCMW</i></p>





*Marie-Noëlle Stassart, échevine de l'Urbanisme, Aménagement du territoire, Voiries et Mobilité*

La dernière phase des travaux de rénovation de la place Keym a commencé le 6 juin dernier. Elle vise à réaménager les abords devant le centre culturel Espace Paul Delvaux et devant le parking souterrain. Pour que l'entreprise puisse travailler correctement, un plan de circulation temporaire a été mis en place. Les travaux actuels consistent à paver cette zone. Une noue paysagère est aussi actuellement en cours de réalisation devant Le Roi Albert et la pharmacie ; il s'agit d'une zone creusée qui sera équipée de plantes aquatiques et où l'eau circulera. Ensuite la place va être équipée d'arceaux, d'un abri et d'un box à vélos ainsi que de potelets. Des plantations sont encore prévues à la bonne saison (fin octobre-début novembre) : 17 arbres, des arbustes et l'aménagement définitif des parterres fleuris. Pour l'été, des plantations intermédiaires vont être faites pour que la place soit déjà belle et accueillante. Nous espérons que les travaux seront terminés pour la fête d'inauguration prévue pour le 14 septembre qui s'organise conjointement avec l'ouverture de saison culturelle de La Vénérie.

Concernant la Chapelle de Notre-Dame Reine des Cieux, le souhait de la maintenir et de la transformer à l'intérieur est toujours d'actualité. Toutes les phases administratives et urbanistiques devraient se clôturer ce mardi 25 juin. Cette petite église va pouvoir maintenant accueillir l'asbl Atipi qui va faire des transformations afin de pouvoir l'occuper comme centre de jour. Des espaces devraient être disponibles pour le quartier en soirée ou le week-end.

Quelques aménagements ont été réalisés dans le quartier du Coin du Balai : d'une part, la rue Eigenhuis refaite tout en pavé et transformée en rue partagée, et d'autre part, la sécurisation des abords de l'école La Sapinière, mais aussi l'aménagement du carrefour Heiligenborre-drève des Équipages dont le chantier n'est pas encore terminé. En effet, des travaux d'égouttage (ajout d'avaloirs) doivent encore être effectués fin juillet.



Urbanisme – Mobilité - Voiries  
Stedenbouw – Mobiliteit - Wegen



- La nouvelle place Keym et dernière phase du chantier
- Chapelle de Notre-Dame Reine des Cieux
- Poursuite de l'aménagement Heiligenborre / drève des Équipages
- Het nieuwe Keymplein en laatste fase van de werken
- Kapel van Onze-Lieve-Vrouw Koningin Der Hemelen
- Einde van de inrichting Heiligenborre / Jachtstoetdreef





## *Hang Nguyen, échevine de l'Enseignement, Petite Enfance, Vie sociale et Seniors, Vie économique, Relations européennes*

Au niveau de la vie économique, la place Keym va être inaugurée le 14 septembre, le même jour que l'ouverture de la saison du centre culturel La Vénérie. Au programme, de nombreuses festivités (concerts, château gonflable...) et le lancement de la bière de quartier Keym qui a été confectionnée avec les habitants et les commerçants pour choisir une identité et des saveurs. Le week-end précédent aura lieu la grand brocante du quartier Keym.

Le service de la Vie sociale met en place une série d'aides, pour les seniors ou les personnes moins mobiles. Un service de chauffeurs MobiTwin peut vous conduire à vos rendez-vous et où vous devez aller. Nombreuses sont encore les personnes qui souffrent de fracture numérique. Elles rencontrent des problèmes avec leur smartphone ou pour faire des démarches administratives sur des sites internet. Petit rappel pour ces personnes : tous les jeudis (9h > 12h et 13h > 16h), est organisée allée Jacques Wiener 3 (bureau accessible aux PMR) une permanence gratuite (sans rendez-vous) appelée Informaticien Public. Des bénévoles tenues au secret professionnel vous aideront. De plus, l'EPN organise des ateliers numériques, véritables formations pour celles et ceux qui désirent apprendre.

Au niveau de l'enseignement, la Commune a 4 écoles fondamentales et 3 écoles maternelles. Ces dernières années, de nombreux projets ont été mis en place, comme l'immersion néerlandais à l'école Les Cèdres et le néerlandais précoce dans toutes les autres écoles (apprentissage du néerlandais dès la 3<sup>e</sup> maternelle), des pédagogies alternatives... Presque toutes nos écoles sont labellisées EcoSchool, c-à-d qu'elles participent à l'école du dehors, qu'elles ont un potager, que les collations sont saines... Tous ces projets font que nos écoles sont de plus en plus attractives.



### Vie économique Economisch Leven

- 14.09 – Inauguration de la place Keym Openingsfeest van het Keymplein



### Vie sociale Sociaal Leven

- Soutien numérique Digitale ondersteuning
- Formations et initiations à l'informatique Initiaties en opleidingen informatica



### Enseignement Onderwijs

- Néerlandais précoce et Immersion • Pédagogies alternatives • Sport plus • Développement durable • Extrascolaire...
- Vroeg Nederlands en Immersie • Alternatieve pedagogie • Sport plus • Duurzame ontwikkeling • Schoolse opvang...





*Cathy Clerbaux, échevine de l'Information-Participation citoyenne, Énergie, Espaces verts et Propreté publique*

Dans votre quartier, vous avez la chance d'avoir des habitants très actifs qui ont décidé de monter une communauté d'énergie et qui vous en ont fait part par toutes-boîtes. Pour aider dans ce projet, la Commune va installer des panneaux solaires sur le toit de l'école en automne prochain.

Le Budget Participatif a connu cette année sa 5<sup>e</sup> édition. Une partie du budget communal (100.000€) est alloué à des projets proposés par des habitants et choisis lors du vote. Cette année, les deux Projets Phares gagnants sont : un projet de mettre des bancs partout, en particulier pour les personnes âgées, et ce en collaboration avec le CCCA. La porteuse du projet va définir avec la Commune les lieux où il serait bon de placer des bancs et ensuite des enquêtes avec les habitants des lieux vont être faites. Le second projet est une collecte des mégots, via des cendriers géants, pour éviter qu'ils ne terminent au sol.

Pour ce qui est de la propreté, la Commune distribue gratuitement des poubelles noires et orange, obligatoires à Watermael-Boitsfort dès lors que le sac contient des déchets alimentaires, et ce afin d'éviter que les animaux sauvages ne déchirent les sacs et que le contenu ne se retrouve sur les rues et trottoirs. Si vous n'êtes pas encore équipés, des permanences ont lieu tous les vendredis matin de 8h à 10h (nouvel horaire) à la Maison communale, à gauche de l'escalier extérieur, côté Tram.

La Commune organise également une Donnerie devant chez soi sur tout son territoire. Le principe est simple : vous déposez devant chez vous ce dont vous n'avez plus besoin, les gens prennent ce qu'ils veulent et le soir, vous rentrez chez vous ce qui n'a pas été pris. Deux éditions ont déjà eu lieu et ont remporté un vif succès. La troisième édition aura lieu le dimanche de la Journée sans voiture, le 22 septembre. Plus d'info sur le site de la Commune ou dans le 1170 de septembre.

Budget Participatif  
Participatiebudget

BUDGET PARTICIPATIF  
PARTICIPATIE-  
BUDGET /// 1170

Vivre ensemble dans une commune propre  
Samen leven in een schone gemeente



## *Benoît Thielemans, échevin du Logement, Bâtiments publics et Informatique*

Concernant l'église Saint-Hubert, en décembre 2016, la Commune a signé un compromis de vente avec un acquéreur privé qui a la capacité de faire un projet (logements, lieu de culte, équipements collectifs) dans ce bâtiment. Après un premier projet qui n'a pas abouti, une nouvelle demande de Permis d'Urbanisme a été déposée le 16 janvier 2024. Le dossier a été déclaré complet le 24 mai 2024. L'enquête publique d'une durée de 30 jours calendrier aura lieu du 29 août au 27 septembre 2024. Une séance d'information organisée par le demandeur aura lieu le mercredi 4 septembre à 20h dans l'auditoire de l'ancien siège des Cimenteries et Briqueteries Réunies (CBR), chaussée de La Hulpe, 185. La Commission de concertation aura lieu le 22 octobre 2024. Ensuite il reviendra au service régional de l'Urbanisme (URBAN) de délivrer ou non le Permis d'Urbanisme. Il importe de préciser que la Commune ne sera partie prenante ni à l'avis de la Commission de concertation ni à l'octroi ou au refus du permis d'urbanisme car elle est propriétaire du bâtiment et liée par un compromis de vente avec le demandeur.

Au niveau de la Casba, se situent quelques commerces appartenant à la Commune qui ont depuis peu une nouvelle direction. Le choix ne s'est pas fait au hasard. Plusieurs services ont collaboré pour la sélection : la Régie foncière qui gère les propriétés communales ; le service de la Vie économique, le service de la Transition et le service de la Vie sociale. Le but est d'avoir une vue globale et de veiller à ce que les nouveaux commerces apportent un plus dans le quartier, dans le respect de certains critères émis par le Collège. Récemment vient de s'ouvrir un bar à jeux, le Silex Bar (à l'emplacement de l'ancien Relais du Triporteur).



### Régie foncière *Grondbedrijf*



### Bâtiments publics *Publieke gebouwen*





*Samantha Crunelle, échevine de la Transition, Environnement, Hygiène, Jeunesse, Solidarité internationale, Bien-Être animal*

Les services travaillent beaucoup pour prendre soin de l'environnement, que ce soit la qualité de l'air, la diminution de l'énergie dans les bâtiments communaux... Nous sommes passés à 50% de réduction de consommation de gaz et à 45% de réduction de consommation électrique, dans tous les bâtiments. Ces économies énergétiques sont également des économies financières. L'argent non dépensé en énergie peut l'être pour d'autres projets. Un soin particulier est apporté aux espaces verts, en y installant des fruitiers (autour des plaines de jeux), des fontaines à eau. L'objectif est de faire en sorte de rendre votre environnement le plus agréable possible, avec des points d'eau, des îlots de fraîcheur... Nous mettons (et avons déjà mis) en place toute une série d'actions contenues dans un plan (Plan Action Climat) que vous pouvez découvrir dans votre périodique communal 1170 de ce mois de juin.

Le service Transition a créé le projet de la Recyclerie. Il s'agit d'un lieu où vous pouvez déposer vos objets du quotidien et de décoration ainsi que vos vêtements qui ne vous servent plus. Tout ceci est remis en vente à tout petit prix afin de leur redonner une seconde vie. Il s'agit également d'un projet de réinsertion professionnelle, grâce auquel des personnes sont formées. Ce projet est porté par une série de bénévoles dynamiques que nous remercions chaleureusement. Deux dimanches par mois, le Recyclerie accueille un Repair Café, où vous pouvez venir faire réparer vos objets défectueux.

Tout récemment, la Commune a reçu le label « Commune amie des animaux ». En bref, la Commune prend soin du vivant de manière générale : les arbres, la nature et les animaux que ce soit les chats, les chiens ou les martinets.

**Transition  
Transitie**

**Plan Action  
Climat**  
WATERMAEL-WOLFFSPOOT

**Bien-être animal  
Dierenwelzijn**

**Commune Amie  
des Animaux**  
RÉGION BRUXELLOISE  
**Diervriendelijke  
Gemeente**  
BRUSSELS GEWEST

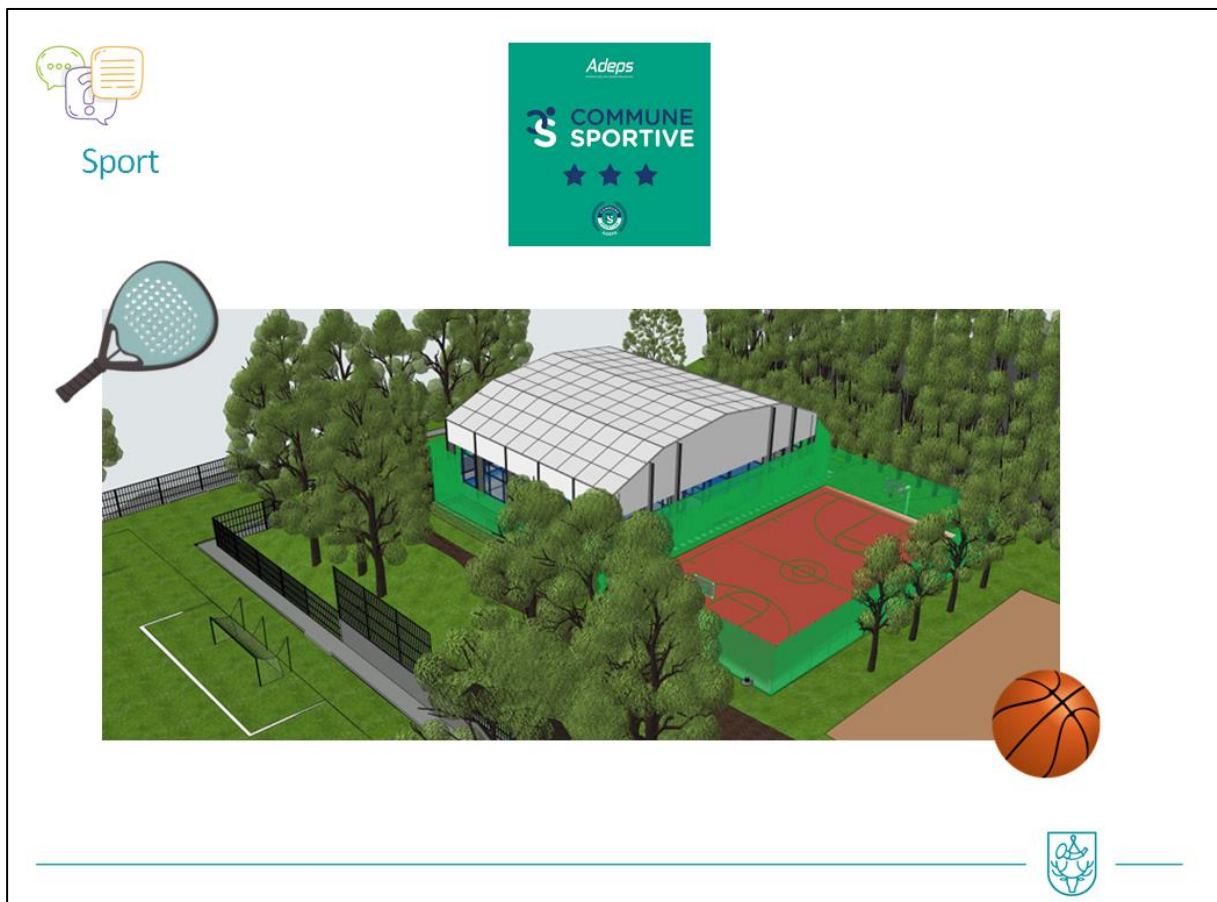


*Jean-François de Le Hoye, échevin des Finances, Cultes, Sports et Santé,  
Juridique et Population*

La Commune a reçu de l'Adeps la plus haute récompense (3 étoiles), récompensant sa qualité en politique sportive. Sur Bruxelles, Watermael-Boitsfort est l'une des 6 communes avec cette distinction.

Au Parc Sportif des Trois Tilleuls, un gros projet va débiter cet été. Il s'agit de la construction de deux terrains de padel couverts ainsi que la mise à disposition en libre accès d'un terrain de basket. Ce dernier point répond à une demande des jeunes de la commune. On profitera de ces travaux pour réaménager les accès PMR (création de rampes) entre le hall omnisport et les terrains de padel.

Depuis quelques années, les chèques sport existent au niveau communal et permettent de recevoir 50€ (qui s'ajoutent aux 50€ que la plupart des mutuelles octroient déjà), pour les jeunes (5 > 18 ans) qui s'inscrivent dans des clubs sportifs de la Région bruxelloise, agréés par l'Adeps ou son correspondant néerlandophone Bloso.





## Daniel Soumillion, échevin de la Culture et Patrimoine

Bref survol des prochaines activités culturelles :

- **23.05 > 30.09.2024 – Exposition *L'Autre terre* (Jephan de Villiers)**

Magnifique exposition en cours dans le Parc Tournay-Solvay (Villa blanche) consacrée à Jephan de Villiers, artiste de renommée internationale qui a offert à la Commune l'œuvre *Âmes-oiseaux*, située dans le haut de l'avenue Georges Benoidt

- **12 juillet** : projection en plein air sur le parking de la Maison Haute du film *Chien de la casse*, dans le cadre de Bruxelles fait son cinéma.
- **12 juillet (et non le 11)** : Fête de la Communauté flamande
- **27 septembre** : Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Lors de la construction de l'Espace Paul Delvaux, l'artiste du même nom a offert à la Commune un tableau. Cette œuvre, au vu de sa valeur, est depuis conservée dans le coffre d'une banque. Elle ne pouvait être exposée dans les bâtiments communaux à cause des mesures importantes qui auraient dû être mises en place pour sa conservation et sa sécurité. Le conseil communal va signer en juin une convention de prêt temporaire à long terme, avec le musée Train World à Schaerbeek, de manière à permettre à tous de pouvoir enfin l'admirer. Ce tableau y sera dès le mois de septembre.



**Culture**  
**Cultuur**

- 23/05 > 30.09.2024 – Exposition Tentoonstelling *L'Autre terre* (Jephan de Villiers)



Espace Européen pour la Sculpture  
Jephan de Villiers  
**L'Autre terre**  
Exposition du 23 mai au 30 septembre 2024

- 12.07 – *Chien de la casse* (VO FR, st NL)



**BRUXELLES**  
**FAIT SON**  
**CINEMA**  
DU 26 JUIN AU 16 JUILLET 2024  
GRATUIT EN PLEIN AIR

- Paul Delvaux, *Esquisse Watermael-Boitsfort 1905*



- 12.07 – Fête de la Communauté flamande  
Feestdag van de Vlaamse Gemeenschap
- 07 > 22.09 – Exposition Tentoonstelling « Bleu-Blauw »
- 27.09 – Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Feest van de Fédération Wallonie-Bruxelles
- 12 & 13.10 – « Sentiers Tartare »: parcours d'artistes  
Kunstenaarsparcours



Biblio & ludothèque  
de Watermael-Boitsfort







## **Réponses apportées par le Collège aux questions posées par l'Assemblée**

### **Rue Middelbourg : vibrations et fissures, dues au passage des bus et gros camions. Quelles solutions ?**

*Marie-Noëlle Stassart* : Le Diabolo est le tronçon où se trouvent les deux arrêts du bus, entre rue Middelbourg et rue Philippe Dewolfs. La route est complètement endommagée, situation entre autres causée par les nombreux piquages vers les maisons. De ce fait, l'asphalte n'est plus régulier. Lors du passage du bus, cela engendre des vibrations. Outre cela, les pluies sont de plus en plus nombreuses ; l'eau s'infiltré dans les trottoirs. La problématique de ce tronçon est très technique. Au départ, nous pensions qu'un simple ré-asphaltage aurait réglé le problème mais le service Voiries souligne qu'une stabilisation de la voirie est nécessaire. Pour ce faire, une coordination avec les autres impétrants doit être lancée.

Ces deux dernières années, la priorité a été donnée à la rue des Pêcheries où cette problématique a été réglée. Ce type de chantier est purement technique et destinée à stabiliser l'ensemble. Il s'articule en la rénovation et pose de nouveaux égouts, la réalisation de fondation afin de faire un socle suffisamment solide pour le passage du bus.

La rénovation du tronçon Middelbourg doit être programmée. À ce stade, une demande de subsides dans le cadre du plan triennal d'investissement régional a été faite et la rue Middelbourg y a été inscrite. Ce subside nous permettra de ré-asphalter. La rue a été inscrite dans Osiris, la plateforme de coordination régionale qui organise les différentes interventions sur un lieu précis (Proximus, Sibelga, Vivaqua...).

### **BXL Tour : difficulté de sortir du quartier**

*Olivier Deleuze* : Effectivement, le boulevard du Souverain est située entre Ixelles et Bruxelles-ville, d'une part et Auderghem d'autre part. Il connaît 5 fois par an des courses à pieds et à vélo. La Commune valide et accepte ces événements ; elle peut difficilement faire le contraire et de ce fait interrompre une course entre Herrmann-Debroux et l'Hippodrome. De plus, elle n'a pas la main sur l'organisation. Mais vous avez raison : la Commune doit mieux gérer la communication auprès des habitants, sur Facebook, sur le site ou par toutes-boîtes, et éventuellement donner un horaire précis des périodes d'affluence. Durant ces événements, le marché est organisé mais les maraîchers voient le taux de fréquentation nettement plus faible.

### **Pistes cyclables = véritable rivière, devant l'école Assomption. Comment régler ce problème ?**

*Marie-Noëlle Stassart* : Il s'agit d'une voirie régionale. Nous allons nous mettre en lien avec Bruxelles Mobilité, leur expliquer le problème qui semble être présent depuis les travaux effectués sur la chaussée il y a quelques années, et demander de le gérer. Si les eaux ne sont pas bien évacuées, il est fort probable qu'il y a des problèmes d'égouttage. Il pleut beaucoup et en forte quantité ; les infrastructures n'arrivent pas à absorber autant d'eau d'un coup, et sont peut-être également bouchées.

### **Bien-être humain : Nuisances sonores en raison des festivités (podium de musique) lors de la brocante du 23 juin, ou des HoReCa environnants.**

*Hang Nguyen* : Quand des événements sont organisés par la Commune, que ce soit des brocantes, le foot, la Family Day, un toutes-boîtes est distribué pour prévenir que les places de stationnement ne seront pas disponibles pour les riverains selon un horaire défini, que des nuisances sonores dépassent le Règlement général de Police (au-delà de 22h). Pour 23 juin, le toutes-boîtes ne faisait pas référence aux nuisances sonores étant donné que l'activité (podium



de musique) était organisée durant la journée. Il y a toujours un équilibre à trouver entre les événements de cohésion sociale et d'activités commerciales, et la tranquillité des riverains. Ces activités sont organisées une fois par an et par quartier, mais nous retenons votre suggestion d'être informé des activités organisées et de leurs répercussions.

### **Casba : appartements vides. Pourquoi ?**

*Benoît Thielemans* : Dans la Casba, deux appartements sont effectivement vides : l'un depuis 8 ans, et l'autre depuis un peu moins. L'un d'eux a été laissé dans un très mauvais état par le précédent locataire : les travaux de rénovation sont conséquents et pour les faire, les équipes qui jusqu'il y a peu étaient en effectif réduit, doivent libérer du temps. Entre-temps, de nouveaux agents sont arrivés et les rénovations vont être planifiées. Les équipes avaient d'autres priorités plus urgentes. Le bâtiment de la Casba n'est pas classé, mais est protégé.

### **Heiligenborre : manque de places de stationnement PMR pour les logements CPAS**

*Marie-Noëlle Stassart* : Quand l'aménagement du carrefour Heiligenborre-drève des Équipages a été terminé, des discussions avec le CPAS ont eu lieu concernant des emplacements de stationnement dédiés au Centre de Jour. Le dispositif actuellement mis en place est le résultat de ces discussions : 1 place PMR et 1 zone pour « dépose » pour le Centre de Jour. Nous retenons votre demande et nous allons voir avec le CPAS comment moduler les places actuelles ou créer de nouveaux stationnements PMR.

### **Église Saint-Hubert : petit résumé du dossier**

*Benoît Thielemans* : Un arrêté de bourgmestre a été émis pour interdire l'accès à l'église, en raison du danger lié à des chutes de pierre. La Commune a trouvé un acquéreur qui était d'accord de faire un projet dans le bâtiment, de le conserver et de se limiter au périmètre. Depuis le début du processus, l'acquéreur est toujours le même, et c'est une chance pour la Commune. En effet, trouver une société capable de répondre à notre demande, n'est pas facile !

En décembre 2016, la Commune a signé un compromis de vente. Une première demande de permis d'urbanisme a été introduite mais n'a pas abouti. À ce moment-là, le maître architecte de la Région de Bruxelles-Capitale est intervenu. Il a souligné que si tout le monde met ses conditions, il sera impossible de réaliser un projet y répondant. Il a alors proposé de faire un concours pour désigner un nouvel architecte. Cela a pris du temps : étude de faisabilité, proposition de 12 équipes dont 5 ont été retenues, et finalement sélection du bureau d'architecture (Illé). Ce bureau a fait des propositions, avec workshops et réunions de projet avec des instances publiques (Bruxelles Environnement, Urban, Direction du Patrimoine Culturel, la Commission des Monuments et Sites). La Commune assistait également, et le rôle de l'échevin du Logement était de vérifier que les propositions cadraient avec le compromis de vente. Finalement, tout ce travail a fait émerger une nouvelle demande de permis d'urbanisme, introduite au mois de janvier 2024. Le dossier a été déclaré complet le 24 mai 2024. L'enquête publique aura lieu du 29 août au 27 septembre 2024. Une séance d'information aura lieu le mercredi 4 septembre à 20h dans l'auditoire de l'ancien siège des Cimenteries et Briqueteries Réunies (CBR), chaussée de La Hulpe, 185. La Commission de concertation aura lieu le 22 octobre 2024.

Il s'agit donc d'un demandeur privé qui fait un projet sur un bâtiment public. Comme la Commune est liée au projet au vu de son bâtiment, elle sera en retrait. Ce n'est pas elle qui va délivrer ou non le permis. Le projet ne reste pas strictement dans le périmètre du bâtiment ; il s'étendra un peu. Il ne correspond pas tout à fait à ce que la Commune avait demandé. La Commune remettra un simple avis technique sur le projet, et elle devra suivre l'avis d'Urban.



### **Stationnement de longue durée de certains véhicules (mobilhome, camionnettes...) : est-ce permis ?**

*Olivier Deleuze* : D'après le Règlement général de Police, un véhicule peut stationner sur la chaussée pour une longue durée (et ce hors zone bleue) tant que ce n'est pas une épave et que le tonnage du véhicule ne dépasse pas certains seuils. Les bus, par exemple, doivent stationner sur certains axes comme l'avenue de la Foresterie ou le boulevard du Souverain.

### **Vélos abandonnés : la police peut-elle faire quelque chose ?**

*Marie-Noëlle Stassart* : Un dispositif existe mais il n'est pas suffisamment utilisé. La Police sensibilise via des flyers qu'elle accroche sur les vélos qui semblent abandonnés. Ces flyers sont explicites sur la situation du vélo et ils indiquent que si le vélo ne bouge pas endéans une période définie, il sera retiré de l'espace public.

### **Câblage de la fibre optique, Proximus**

*Marie-Noëlle Stassart* : Toutes les communes sont remontées à la Région pour cette problématique de câblage de fibre optique, fait parfois de manière sauvage. Elles ont demandé à la Secrétaire d'État de préciser le cadre. Au départ, ce système de réseau filaire aérien ne nécessitait pas de permis d'urbanisme. Cela a pour conséquence que les sociétés l'installent n'importe comment. Maintenant une nouvelle circulaire recadre ce type de travaux : même si un permis d'urbanisme n'est pas demandé, une obligation d'implanter le réseau selon certaines règles est imposée, comme le respect des lignes architecturales (boîtiers de la même couleur que les façades...). En tant qu'autorité communale, cela nous permet de sanctionner en cas d'implantation mal réalisée. Depuis cette circulaire, la situation semble s'améliorer.

*Olivier Deleuze* : Le 17 mai dernier, le service de l'urbanisme a demandé de prendre un Arrêté « Stop Proximus » qui demandait d'arrêter toutes les implantations de fibre optique par Proximus, et ce à cause des travaux mal réalisés, ne respectant pas certaines conditions urbanistiques. Depuis, Proximus est revenu à de plus sages dispositions pour les futurs chantiers. À noter qu'à Watermael-Boitsfort, nous n'avons que Proximus qui loue à d'autres opérateurs ses installations.

### **Apparition sur la voirie, d'aménagements divers (dropzone, arceaux vélo, bulles à verre) : envie de pouvoir donner son avis**

*Olivier Deleuze* : Effectivement, sur les voiries, il y a les bulles à verres, les boxes à vélos, les réaménagements de voiries dus aux inondations... La planification sur le long terme n'est pas faisable parce que la Commune dépend des sollicitations de nombreux acteurs extérieurs (Vivaqua, STIB, la région, les demandes individuelles...). Par contre, nous tentons de suivre quelques lignes directrices en faisant des aménagements qui augmentent l'offre alternative à la voiture individuelle. Ainsi, par exemple, nous augmentons l'offre des Cambio : grâce à ces voitures partagées, les ménages peuvent éviter d'avoir une voiture, ou tout de moins de posséder deux véhicules. Cette alternative diminue donc la pression automobile dans nos quartiers.

### **Kattenberg : redessiner le 30km/h**

*Marie-Noëlle Stassart* : De manière générale, on ne signale plus la vitesse à 30km/h, par un panneau ou par un marquage au sol, étant donné que c'est devenu la norme en Région Bruxelles-Capitale. La vitesse est signalée seulement quand elle est différente. Par contre, nous retenons votre demande et allons voir comment sécuriser.

*Olivier Deleuze* : un radar peut être mis si vous estimez qu'il y a des excès de vitesse. Il existe l'action « On flashe dans ma rue » que vous pouvez demander à la police ([On flashe dans ma rue | Police Locale Uccle / W-B / Auderghem](#)). Le principe est de demander la pose



temporaire d'un Lidar dans votre rue, qui verbalise et contrôle les automobilistes roulant trop vite.

### **Chaussée de La Hulpe : y a-t-il des travaux prévus ?**

*Marie-Noëlle Stassart* : les travaux à Heiligenborre doivent être achevés : des avaloirs seront ajoutés. L'égout étant très profond, il va falloir ouvrir le carrefour et faire l'égouttage. Ensuite un ré-asphaltage sera réalisé. Pendant ce chantier, la chaussée de La Hulpe va être mise à double sens.

### **Priorité des travaux : comment cela fonctionne ?**

*Olivier Deleuze* : Les priorités sont les axes des transports en commun (rue des Pêcheries, rue Middelbourg, avenue Georges Benoidt). Les plannings dépendent également des subsides obtenus. D'autre part, nous faisons aussi face aux « accidents » ou « imprévus ». Un des exemples, c'est Heiligenborre : ce chantier est lié aux inondations récurrentes dans ce quartier. Un réaménagement rapide devait y avoir lieu en raison des grosses pluies de plus en plus présentes à cause du dérèglement climatique. Notre mission est de mettre ensemble la gestion de la commune et les accidents qui nous obligent à intervenir rapidement ou à rénover en raison d'une dégradation importante (Eigenhuis).

*Marie-Noëlle Stassart* : Nous suivons un fil conducteur qui est la sécurisation des traversées piétonnes, tout en équilibrant nos interventions dans tous les quartiers. Dans le Coin du Balai, le réaménagement du carrefour drève des Équipages – Heiligenborre était nécessaire pour sécuriser la traversée piétonne. Il en va de même devant l'école La Sapinière, avec l'élargissement des trottoirs, l'ajout d'oreilles de trottoir pour rétrécir la voirie... La Région a vraiment mis l'accent sur le piéton et elle a donc proposé de nombreux appels à subsides en ce sens aux Communes. Watermael-Boitsfort y a répondu et a ainsi obtenu du budget pour réaliser de petites infrastructures qui ne nécessitent pas de permis d'urbanisme.